

BERNAY-VILBERT

Livret d'Accueil 2024-2025



Découvrir BERNAY-VILBERT

La commune de Bernay-Vilbert est située au centre de la Seine-et-Marne, à environ 10 km de Fontenay-Trésigny (chef-lieu de canton), 30 km de Melun (préfecture), 40 km de Provins (sous-préfecture), 20 km de Coulommiers et 35 km de Meaux.

Le village, ayant conservé son caractère rural, offre un cadre de vie authentique en plein Centre de la Brie. Son patrimoine naturel et historique contribue à lui donner son caractère d'exception.

Composée d'espaces boisés, naturels et agricoles, la commune de Bernay-Vilbert est traversée par de nombreux sentiers, chemins de randonnées et cours d'eau comme l'Yerres.

POPULATION

972 habitants (au 1^{er} janvier 2024, source INSEE)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRIARD

La **Communauté de Communes du Val Briard** regroupe **21 communes** suite à la fusion en 2017 des intercommunalités du Val Bréon, des Sources de l'Yerres et l'ajout des Communes de Courtomer et de Favières.

D'une population d'environ **30 000 personnes**, le VAL BRIARD agit pour le développement du territoire tout en préservant sa qualité de vie rurale. Il met en œuvre des services à la population, en veillant notamment à maintenir leur proximité : petite enfance, culture, services publics, santé, jeunesse, portage de repas...



La Mairie à votre service

HORAIRES

Mairie de BERNAY

Tél. 01 64 25 65 61



Mairie de VILBERT

Tél 01 64 25 62 87



- Mardi de 9h30 à 12h – 14h30 à 17h00
- Mercredi de 9h30 à 12h – 14h30 à 17h00
- Vendredi de 9h30 à 12h – 14h30 à 17h00
- Samedi de 10h30 à 12h00

- Samedi de 9h à 10h15
- et sur RDV

SERVICES

Adresse Mail : mairie-bernay-vilbert@wanadoo.fr

Urbanisme : urbanisme.bernay-vilbert@orange.fr

Page Facebook : mairie BERNAY-VILBERT

Site de la commune : <https://bernay-vilbert.fr/>

Application CITYALL : toute l'actualité locale

Alertes SMS : la commune a mis en place un système d'alerte/information par SMS. Inscription gratuite sur le site de la mairie : <https://bernay-vilbert.fr/> + alertes infos...

La feuille de l'Yerres : revue distribuée annuellement dans tous les foyers de Bernay-Vilbert.

Salle des fêtes : La commune de Bernay-Vilbert dispose d'une salle des fêtes. Elle est située à Bernay. La salle des fêtes est exclusivement réservée à l'usage des habitants de la commune. La contenance maximale de la salle est de **88 personnes**. Elle dispose de tables et chaises adaptées au nombre maximal de personnes. La salle peut être louée le week-end. Voir conditions et règlements sur le site de la commune.

Zone multimodale de co-voiturage de BERNAY-VILBERT : située à l'échangeur de la D1004 avec les lignes régulières de bus : lignes 10, 21. Vélos/voitures/bus.

Aide au permis de conduire : Coup de pouce 16-20 ans à destination des jeunes de BERNAY-VILBERT : participation de la commune 200€ = 10h d'actions citoyennes locales. Renseignements : 01 64 25 65 61

Lutte contre les nuisibles - Frelons asiatiques : le conseil municipal a décidé depuis 2018 l'octroi d'une subvention réservée aux habitants de la commune dans la limite d'une intervention par an et par foyer (50% de la facture acquittée plafonnée à 75€) **Rongeurs** : la commune met gratuitement à disposition de ses habitants du raticide et du souricide. Une campagne de dératisation par une entreprise spécialisée est réalisée 2 fois par an.





Vos formalités administratives

Etat civil, pour toutes informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359> Actes d'état civil | [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Carte Nationale d'identité : la mairie de BERNAY-VILBERT ne délivre plus de carte nationale d'identité depuis 2017. Mairies les plus proches enregistrant les demandes de CNI : ROZAY-EN-BRIE et FONTENAY-TRESIGNY. En savoir plus et formulaires : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Carte-nationale-d-identite#!/Particuliers/page/N358>

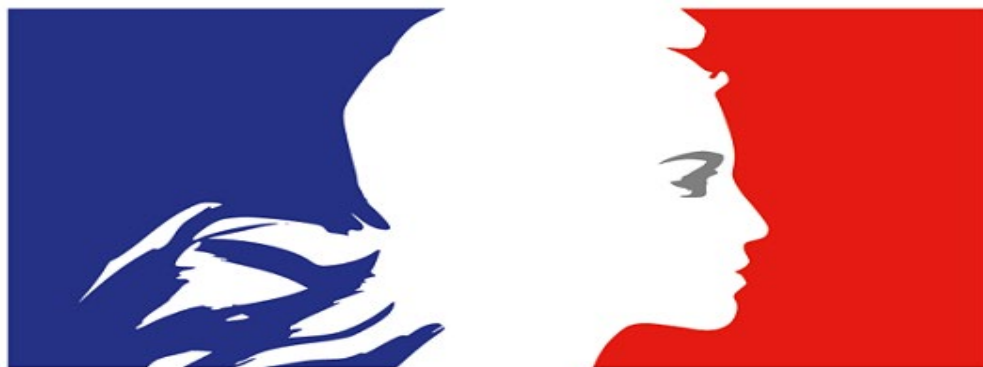
Passeport biométrique : la mairie de BERNAY-VILBERT ne délivre plus de passeport depuis 2009. Les mairies de ROZAY-EN-BRIE et de FONTENAY-TRESIGNY sont en charge de ce service. En savoir plus et formulaires : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Passeport#!/Particuliers/page/N360>

Liste électorale : l'inscription sur une liste électorale fait l'objet d'une démarche volontaire. En savoir plus et formulaires : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Vous venez d'avoir 16 ans, votre **recensement citoyen** est obligatoire. Le recensement doit s'effectuer auprès de la mairie.

Certificat d'immatriculation/Carte grise : consulter le site <https://ants.gouv.fr/>

France service de ROZAY-EN-BRIE vous propose un accompagnement personnel dans toutes vos démarches administratives (voir page 9)



France Services
Proche de vous au quotidien



Vos formalités administratives



URBANISME

Principales démarches d'urbanisme :

Qu'il nécessite ou non une autorisation, tout projet de construction, doit être compatible avec le règlement du plan local d'urbanisme consultable en mairie ou ci-dessus.

Une partie de la commune est dans un périmètre situé près d'un monument classé, nécessitant des formalités spécifiques et notamment la consultation des architectes des Bâtiments de France.

En cas de doute, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

Accès aux informations relatives aux questions d'urbanisme et aux formulaires pour les formalités obligatoires :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1988>

Plateforme AD'AU, ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

Accès aux documents cadastraux : www.cadastre.gouv.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal en remplacement du Plan d'Occupation des Sols a été approuvé le 24 février 2017. Retrouvez les documents relatifs au PLU de BERNAY-VILBERT sur le site de la commune <https://bernay-vilbert.fr/>

Pour connaître le zonage d'une parcelle et l'ensemble des prescriptions associées, consulter le site du [Géoportail de l'Urbanisme \(geoportail-urbanisme.gouv.fr\)](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)

Révision du Plan Local d'Urbanisme

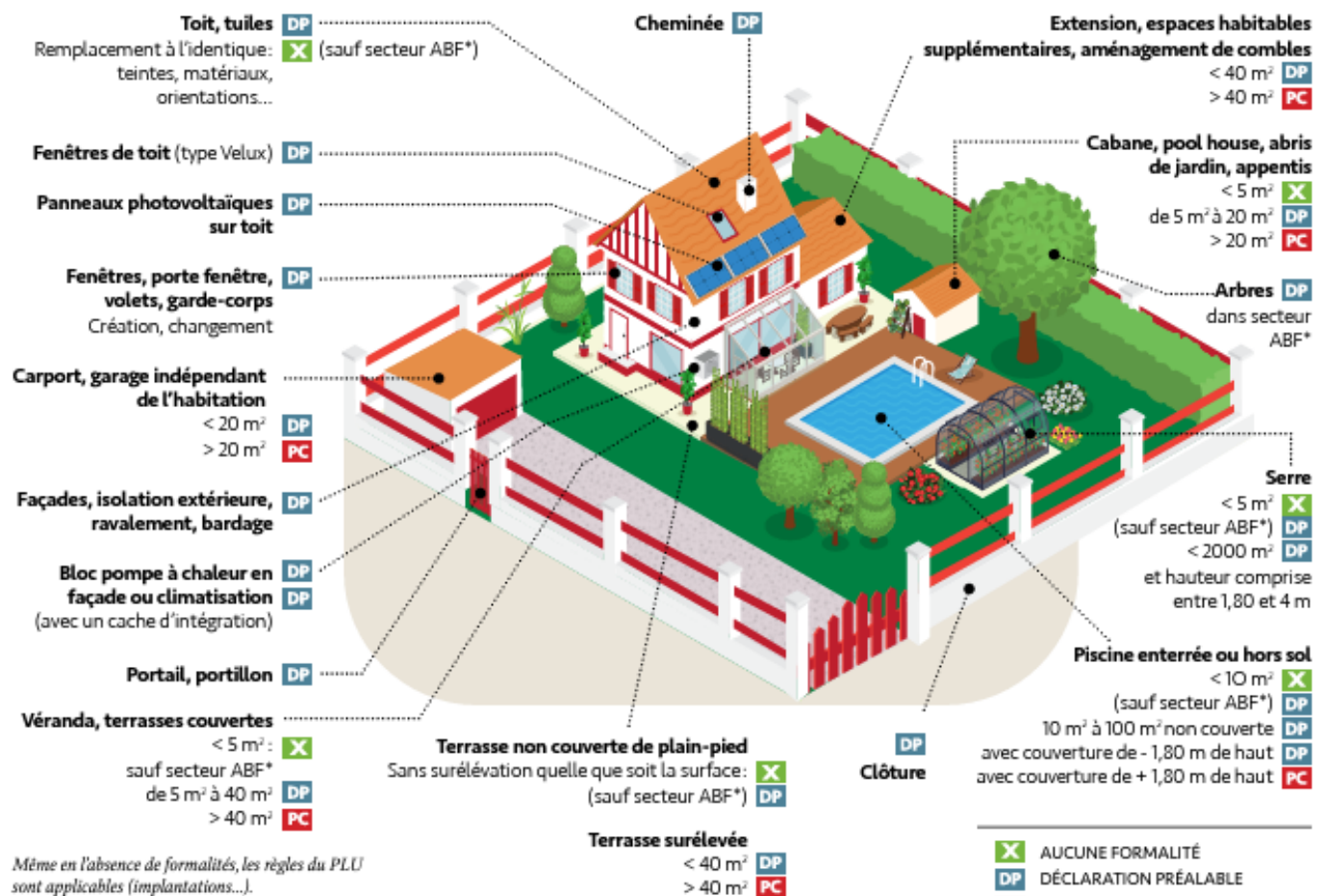
En date du 8 juillet 2024, le Conseil Municipal a adopté la délibération prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme, définissant la mise en œuvre de la procédure et des modalités de la concertation.





Vos formalités administratives

Quelles autorisations pour quels travaux ?



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).

Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

* Architecte des Bâtiments de France

Education – Jeunesse



PETITE ENFANCE

Micro-Crèche “Les P’tits Pieds du 77”

Association les P’tits Pieds du 77
9 chemin de Quétotrain 77540 BERNAY-VILBERT
Contact : ptitspiedsdu77@gmail.com

Micro-crèche “Les Petites Frimousses”

Association les P’tits pieds du 77
12 route de Vilbert 77540 BERNAY-VILBERT
Contact : ptitesfrimoussesbernay@gmail.com

RPE (Relais Petite Enfance) du Val Briard

Contacts :
Par Téléphone : 01.64.51.33.29
Par mail : relaispetiteenfance@valbriard.fr

La liste des assistantes maternelles agréées sur la commune est disponible en mairie ou auprès du Relais Petite Enfance du Val Briard.

Cantine – Accueil périscolaire (Centre de loisirs) : la Planète des Zigotos 77390 COURTOMER
Téléphone 01.64.42.96.21 Contact : laplanetedeszigotos@orange.fr
Site Internet: <http://www.laplanetedeszigotos.fr/>.



Un Pôle multi-accueil de 30 berceaux dit “ la Grenouillère “ aménagé au cœur même de la ferme Jean-Jacques BARBAUX aux CHAPELLES-BOURBON, a ouvert ses portes en 2020

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle “Du Pont de la Planche”

32, avenue du Général Leclerc, 77540 Bernay-Vilbert
Téléphone : 01.64.25.73.53

École primaire « Pierre Couvée »

Rue de Paradis, 77390 Courtomer
Téléphone : 01.64.06.53.24

Collège « Les Remparts »

7 boulevard La Fayette, 77540 Rozay-en-Brie
Téléphone : 01.64.25.61.43

Lycée « La Tour des Dames »

45 rue de Vilpré, 77540 Rozay-en-Brie
Téléphone : 01.64.42.52.82



Education - Jeunesse



TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les écoles maternelle et primaire, le ramassage scolaire est organisé par le département de Seine et Marne téléphone 01.64.14.78.15.

COMMUNE	Point d'arrêt	LM-JV	LM-JV
COURTOMER BERNAY-VILBERT	MAIRIE DE VILBERT	08:00	12:45
	ECOLE DE BERNAY	08:05	12:50
	SEGREZ	08:10	12:53
	POMPIERRE	08:12	12:55
	ECOLE	08:18	12:58
	ECOLE DE BERNAY	08:30	13:12
	MAIRIE DE VILBERT	08:35	13:15
	ECOLE DE BERNAY	08:40	13:20

COMMUNE	Point d'arrêt	LM-JV	LM-JV
COURTOMER	ECOLE	11:15	16:00
BERNAY-VILBERT	ECOLE DE BERNAY	11:30	16:20
	MAIRIE DE VILBERT	11:40	16:30
	ECOLE DE BERNAY	11:44	16:35
	SEGRES	11:46	16:37
	POMPIERRE	11:48	16:39
COURTOMER	ECOLE	11:50	16:42

Collège "des Remparts" 7 boulevard La Fayette 77540 ROZAY EN BRIE Téléphone 01 64 25 61 43. : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/pays-briard>

Lycée la "Tour des Dames" 45 rue de Vilpré 77540 ROZAY EN BRIE Téléphone 01 64 42 52 82 <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/pays-briard>

Pour le collège et le lycée, les liaisons sont assurées par les autocars KEOLIS.

Attention : les horaires sont réactualisés chaque année en septembre. Pensez à consulter le site.





Toutes informations : <https://annuaire.sante.ameli.fr/>

Centres médicaux proches : - pôle de santé des Tilleuls 10 bis rue de Vilpré 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél. 01 64 84 50 95 - consultation généraliste hôpital de FORCILLES Tél. 01 64 64 60 60 - Maison de santé de FONTENAY-TRESIGNY 57 rue La Fayette 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél. 01.97.93.20

URGENCES MÉDECINE GÉNÉRALE : week-end et jours fériés : médecins d'urgence cabinet de Guignes 1K rue de Servolles 77390 GUIGNES Téléphone Tél. 0.825.74.77.37

Clinique de TOURNAN EN BRIE : 2 rue Jules Lefebvre 77220 TOURNAN EN BRIE Tél. 0.825.16.42.42

Hôpitaux :

- FORCILLES fondation Cognacq-Jay lieu-dit FORCILLES 77150 FEROLLES-ATTILLY Tél 01.60.64.60.60
- COULOMMIERS 4 rue Gabriel Péri 77120 COULOMMIERS Tél.01.64.77.64.77
- JOSSIGNY 2-4 CR de la Gondoire 77600 JOSSIGNY Tél.01.64.77.64.77

Dentistes proches :

Isabelle CLOT : bât A 50 rue du Général Leclerc 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.07.52.10

Frédérique BERTIN : 56 rue du Général Leclerc 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.06.66.00

Cabinet dentaire de FONTENAY-TRESIGNY :

- Robert COHEN 13 rue Lavoisier 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.01.64.25.96.32
- Suzanne MARTINS 13 rue de Verdun 77610 FONTENAY TRESIGNY Tél.01.64.42.34.59

Kinésithérapeutes :

SCM Kinés de ROZAY 8 BD Amiral Courbet 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.42.98.09

Régis LEDOUX 16 rue de la Maladrerie 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.06.11.19.23.67

Cabinet kinésithérapeutes 13 rue Lavoisier 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.07.80.77.37.64

Jeanne MORIN 57 rue La Fayette 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.06.99.25.88.26

Infirmières :

- Cabinet d'infirmières 10 bis rue de Vilpré 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.07.88.72.49.98
- Cabinet d'infirmières 36 rue du Nord 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.25.6101
- Cabinet d'infirmières 46 rue du Général Leclerc 77540 ROZAY-EN-BRIE tél.01.64.42.90.80

Clinique vétérinaire l'Arche de Rozay : 2A avenue de l'Épi 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.25.60.15

Pharmacies

- Pharmacie LEPESME 2-4 pl Charles de Gaulle 77540 ROZAY-EN-BRIE Tél.01.64.25.60.12
- Pharmacie GODART CC Leclerc 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.01.64.25.95.69
- Pharmacie du Bréon 99 rue Bertaux 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.01.64.25.28.01



La fibre optique sur le VAL BRIARD : pour toute question : <https://xpfibre.com/contact>

Collecte et valorisation des déchets : gérées par le SIETOM 77. Pour toute information, consultez le site : <https://sietom77.com/>

- Pour connaître les dates de collecte pour les ordures ménagères.
- Pour connaître le calendrier de collecte des emballages et verres
- Pour connaître le calendrier de collecte des encombrants
- Déchetterie chemin des Femmes route de Chaubuisson 77610 FONTENAY TRESIGNY, horaires sur le site du SIETOM 77



Transports à la demande : Le TAD du Val Briard offre un service de mobilité, au plus près des habitants et des usagers du territoire, permettant la mutualisation des déplacements et la réduction de l'usage de la voiture individuelle. Pour toute information, consulter le site <https://valbriard.fr/transports/>

Transports/bus : Toutes les informations relatives aux transports de bus organisés par KEOLIS PORTES ET VAL DE BRIE, pour le bassin de vie « Pays Briard », sont disponibles sur le site suivant : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/pays-briard>.

Brigade de gendarmerie de ROZAY EN BRIE Chemin des Étangs 77540 ROZAY EN BRIE Téléphone 01.64.25.60.28 ou sur le site <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Électricité : urgence Téléphone 09.72.67.50.77

Gaz : urgence Téléphone 0800.47.33.33

Eau : urgence Téléphone 06.88.42.46.67 fuite avant compteur.

Bureau de poste le plus proche : 6 rue aux Buttes 77540 ROZAY EN BRIE 0977.401.143

Fourrière animale de CHAILLY-EN-BRIE 1913 route du Poirier Gendarme – Le Paré 77120 CHAILLY-EN-BRIE Tél.01.64.75.49.74



Action sociale



Maison Départementale des Solidarités de TOURNAN EN BRIE : Tél.01.64.25.07.00

Accès aux droits, RSA, accompagnement social, protection maternelle et infantile/petite enfance, APA...Des aides financières peuvent être parfois débloquées. Les services de la MDS peuvent réaliser les évaluations globales des besoins, vous accompagner dans vos démarches, assurer un suivi, être en lien direct avec les autres administrations, vous orienter vers le bon interlocuteur.

Commission Action Sociale de BERNAY-VILBERT : contact mairie 01.64.25.65.61 ou par courrier cacheté confidentiel adressé à Action Sociale, 6 place du Buteau 77540 BERNAY-VILBERT

France Services : Les agents de France Services vous accompagnent dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien. Accompagnement dans la réalisation de vos démarches administratives numériques pour les partenaires suivants : - DGFiP Direction Générale des Finances - CAF Caisse des Allocations Familiales - Assurance maladie et assurance retraite - ANTS Agence Nationale des Titres Sécurisés - Pôle Emploi - La Poste - MSA Mutuelle Sociale Agricole - Point justice. En complément des démarches administratives, la structure France Services du VAL BRIARD vous donne accès à des postes informatiques en libre-service : création d'une adresse mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocation, création de vos identifiants pour accéder à vos services publics en ligne. Maison des Services 6 rue Alphonse Lamartine 77540 Rozay-en-Brie Plus d'informations : 09 74 35 21 15 valbriard@france-services.gouv.fr

Le Point d'Autonomie Territorial (PAT) : vous êtes en situation de handicap ? Vous avez plus de 60 ans? Vous accompagnez une personne dans l'une ou l'autre de ces situations ? Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin d'informations ou d'être accompagné dans vos démarches? Tél.01.64.07.79.79 Contact : contact@pat-coulommiers.fr

La MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie : 4 rue Lamartine 77540 ROZAY EN BRIE Tél.01.64.42.98.01

Maison de retraite Pierre COMBY : 1 rue de l'Hospice 77540 ROZAY EN BRIE Tél.01.64.25.60.24

Portage des repas pour les séniors de plus de 70 ans : inscriptions auprès de la communauté de communes du VAL BRIARD. Téléphone 01 64 51 35 22 ou par mail portage@valbriard.fr

Secours catholique de ROZAY EN BRIE 3 rue de Gironde 77540 ROZAY EN BRIE
Tél.01.75.98.24 37

Bulles médiation : association de médiateurs familiaux diplômés d'État
Tél.01.64.63.61.70 www.bullesmediation.fr

Mission locale : à destination des jeunes de moins de 26 ans, trouver des réponses sur la santé/handicap, trouver un emploi, formation et alternance... Tél.01.64.20.76.59
www.mlbriemorins.fr

Loisirs-Vie-associative



Comité des fêtes : <https://www.cdf-bernay-vilbert.fr/>



City stade : équipement multisports, route de Bernay à Vilbert

Terrain de tennis : situé à côté du lavoir de Vilbert. Pour les adhésions, contacter le comité des fêtes.

Bernay la forme : Pilates, renforcement musculaire, Zumba. Informations sur le site du comité des fêtes.



Association des Amis de l'Église de Bernay : en mairie, 6 place du Buteau
77540 BERNAY-VILBERT

Association Hatha-yoga : cours collectifs et individuels. Contacter Juliette 06 73 37 00 78
Site <https://yogatransmission.com>

Association Entraide Déplacements : transports en porte à porte et portage de repas à domicile par des bénévoles Tél.01.64.20.11.19



Club des Bons Vivants : pour les plus de 60 ans, mais pas que. Tous les 15 jours semaines impaires, hors vacances scolaires. Tél. mairie 01.64.25.65.61

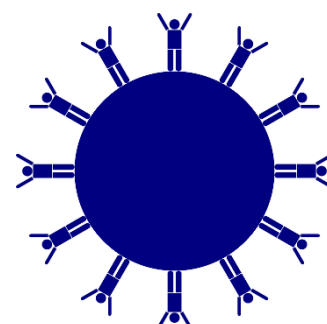
Les Marcheurs de l'Yerres : à la découverte de nos sentiers.
Contacter par mail : lesmarcheursdelyerres@gmail.com
informations : <https://www.cdf-bernay-vilbert.fr/>

CULTURE

Boîte à livres : devant la mairie de VILBERT

L'Envolée, pôle artistique du VAL BRIARD : www.lenvoleevalbriard.fr

Centre culturel Michel POLNAREFF
86 Avenue de Verdun, 77610 FONTENAY-TRESIGNY Tél.01.64.25.90.67



Bien vivre ensemble



Brûlage des déchets verts : le brûlage des déchets verts est interdit que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin. Pour savoir comment valoriser vos déchets verts, retrouvez toutes les informations sur le site du SIETOM <https://sietom77.com/vegetaux/>

Entretien général : chaque propriétaire est tenu de procéder à l'égagement des arbres situés sur sa propriété en bord de voirie. Sa responsabilité peut être mise en cause en cas d'accident dû à un débordement de végétation sur les voies de circulation et sur les réseaux de distribution (électrique, éclairage public...) Par arrêté municipal ARR1821 du 17 mai 2018, en toutes saisons, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer les trottoirs en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviales. Par temps de neige ou gelée, ils sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains : pour les trottoirs, sur toute la largeur ou, s'il n'existe pas de trottoir, sur un espace de 1.20 m de largeur.

Ordures ménagères : les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques résistants, des poubelles ou conteneurs fermés, de façon à ce que les animaux ne puissent pas les éparpiller, et placés sur le trottoir la veille au soir. Tout déchet non ramassé par le SIETOM doit être retiré au plus vite de la voie publique. Il est rappelé également qu'il est interdit de laisser sur l'espace public tout déchet : mégots, canettes, papiers...

Encombrants : tout comme vos ordures ménagères, les encombrants ne doivent être sortis que la veille de la collecte. Rappel des principales erreurs constatées : pot de peinture, verre, miroir, palette, équipement électrique, et /ou électronique, batterie... Encombrants dont la taille et/ou le poids ne permette pas la manipulation par les équipages. Tout déchet non ramassé par le SIETOM doit être retiré au plus vite de la voie publique et déposé en déchetterie.

Nuisances sonores : les travaux d'entretien extérieurs bruyants sont interdits les samedis avant 9h, ainsi que les dimanches et les jours fériés toute la journée.

Chiens/chats : nous vous rappelons que suivant l'arrêté municipal ARR1202 du 6 février 2012, les chiens doivent être tenus en laisse sur notre commune. Pour le bien de tous, merci de ramasser les déjections de votre animal de compagnie. (infos fourrière animale page 8)

Boîte aux lettres : il est recommandé de faire apparaître vos noms sur votre boîte aux lettres afin que vos colis vous soient correctement livrés.

Stationnement : afin d'éviter tout stationnement gênant, il est demandé à tout automobiliste de garer, lorsque cela est possible, son véhicule sur sa parcelle. De plus, un stationnement est considéré comme abusif, et de ce fait amendable, lorsqu'un véhicule stationne en un même point de la voie publique, pendant une durée excédant sept jours.



BERNAY



VILBERT

Photos de Théo LAILLE, par drone